



**CSSM**

CAISSE DE  
SÉCURITÉ SOCIALE  
DE MAYOTTE



▶ assuré social

# Je déclare mon médecin traitant

## DÉCLAREZ UN MÉDECIN TRAITANT

**Parlez-en à un médecin lors d'une consultation.**

Il coordonne la prévention et le suivi médical personnalisé avec des soins de qualité adaptés à votre état de santé.

Il peut effectuer cette déclaration sur simple présentation de votre carte Vitale.



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Mayotte